

Procès. Tribunal administratif

62  
Le premier jour de l'année, le premier jour du mois de décembre, comparait devant nous, PATTYN P.A. ATAP, et de l'OPS attestante. GARAMBE Joseph, nous trouvant à Ruhengeri comparait le chef = Ruhengeri RWABUKAMBIZA. Gaïtan.



- Q. Que s'est-il passé avec votre caisse d'instruments ?
- R. Je demande huit novembre je suis venu à la messe de 10h. (3<sup>ème</sup> messe) à la mission et après je bondais dans un camion pour mettre mes gens et moi-même en route.
- Q. Vous savez donc qu'un climat d'insécurité régnait et vous êtes allé à la messe ?
- R. Je ~~pourrais~~ <sup>aurais</sup> dû résister aux incendiaires.
- Q. Bien que vous sachiez que les incendiaires allaient venir chez vous, vous avez tout abandonné dans votre maison, votre caisse et vos biens. Pourquoi ?
- R. Je suis venu à Ruhengeri pour chercher un logement et un véhicule.
- Q. Vous dites être venu à la messe, après vous dites être venu pour chercher un logement et un véhicule. Qu'avez-vous bien fait exactement ?
- R. Je suis venu. Je me suis allé à la messe, chercher un logement et un véhicule, car on disait que les incendiaires ne feraient rien le dimanche.
- Q. Vous savez qu'on incendiait dans votre région depuis le jeudi cinq novembre, que vous ne pouviez résister aux incendiaires ; le dimanche vous êtes venu à Ruhengeri à la messe. Pourquoi n'avez-vous pas apporté votre caisse ?
- R. Parce que les incendiaires étaient loin de chez moi, le dimanche quand ils étaient près de chez moi, je suis venu à Ruhengeri pour chercher un véhicule.
- Q. Il y avait d'autres de marche habités, vous de Ruhengeri ?
- R. Deux heures environ.
- Q. Puisque les incendiaires étaient près de chez vous et que vous êtes venu à Ruhengeri, pourquoi n'avez-vous pas demandé à M. l'AT ou à ses adjoints de venir immédiatement chez vous pour vous protéger et mettre la caisse en sécurité ?
- R. Je voulais récupérer mes biens et les mettre en bon état et ensuite les ramener au territoire.

- R. Oui, une seule.
- Q. Tu sont les mod. B et mod. A. ?
- R. Le tout se trouvait dans la R.
- Q. Qui sont devenues les parts d'A.T. et acquit non employés ?
- R. ont-ils été brûlés ou volés.
- Q. → Je n'en sais rien, j'ai dit que je ne suis plus retournée chez moi.
- Q. Vous ils vous informé de ce qui s'est passé chez vous ?
- R. Je me suis informé auprès de la population, celle-ci a répondu me pas savoir ce qui on avait fait chez moi.
- Q. Est-ce vous qui retournée chez vous depuis le 8 novembre ?
- R. Je suis retournée la nuit du 8 au 9 novembre.
- Q. Tu'avez vous vu ou trouvé chez vous ?
- R. J'ai trouvé la maison brûlée et tout.
- Q. Après lecture persiste et rigne.

L'OPT. GARRAMBE Joseph.  
Interfrite attachement  
Garrambe

L'A.T.A.P.

R.H. PATTYN.

- Q.avez-vous quelque chose à ajouter.
- R. J'ai demandé à la C.A.T. de faire une enquête, parce que ce sont des gens de ma classe qui ont brûlé ma maison.
- Q. Comment pouvez affirmer que ce sont des gens de votre classe qui ont incendié votre maison, mais que vous n'êtes pas là ?
- R. C'est ma femme qui me l'a dit.
- Q. Cette femme vous a-t-elle dit que la cause avait été préparée par les incendiaires ou volontairement par le feu ?
- R. Je n'en sais rien, ma femme a seulement vu incendier la maison.